

CENTRE AÉRÉ – PRINTEMPS 2023

Du Lundi 17 au vendredi 21 avril 2023

Inscription enfant habitant sur la commune de Faulx**L'ENFANT :**

Nom - Prénom :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

 Groupe + de 6 ans : Groupe - de 6 ans : **LES PARENTS :**

Je soussigné(e) responsable légal : (adresse de facturation)

Nom – Prénom :

Adresse : Code Postal :

Ville : N° Tél. :

N° CAF :

LE SEJOUR : Semaine complète du 17 au 21 avril : (5 jours)

- Alloc. CAF (QF inf. à 800) = 47.00 € ATL = 26.00 € - PAI = 29.00 € - ATL sous PAI = 8.25 €
- Alloc. CAF (QF sup. ou = 800) = 70.25 € - ATL = 49.50 € - PAI = 52.25 € - ATL sous PAI = 31.50 €
- Aucune Aide : 93.50 € - PAI = 75.75 €

(PAI : réservé aux enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé - repas fourni)

	QF inf. à 800	QF sup ou = à 800	QF inf. à 800 PAI	QF sup ou = à 800 PAI	Nb jours	TOTAL
Allocataire CAF	9.40 €	14.05 €	5.80 €	10.45 €	5	
Aide aux Temps Libres - ATL	5.20 €	9.90 €	1.65 €	6.30 €	5	
Aucune Aide		18.70 €		15.15 €	5	

Documents à joindre impérativement IMPERATIVEMENT :

- Fiche sanitaire de liaison Attestation d'assurance
 Notification CAF et attestation d'aide aux temps libres, à jour (quotient familial)

Sans ces documents, le tarif le plus élevé sera appliqué et aucune réclamation ne sera prise en compte.

Aucune annulation de séjour ne sera effectuée sans motif réel et sérieux (certificat médical....)

Le règlement intérieur est disponible sur le site : www.mairie-faulx.fr

☞ Le règlement devra être effectué auprès du Trésor Public, (SGC Nancy) après réception de la facture.
 Les chèques CESU ne sont pas acceptés.

Date :

Signature des parents :